



Séminaire 2

Besoins fondamentaux et théorie de l'attachement: étude du nouveau paradigme de la protection de l'enfance

Contexte

Depuis la loi de 2016, le champ de la protection de l'enfance doit être axé sur les besoins fondamentaux. Répondre à ces besoins passe par une bonne connaissance des droits des enfants. Par ailleurs, le méta-besoin de sécurité est lié aux liens d'attachement que l'enfant va développer.

Ce séminaire a pour finalité de mieux appréhender les différents besoins et droits, et, au travers d'une étude sur les liens d'attachement, de mieux comprendre comment répondre au méta-besoin de sécurité.

Objectifs

- Connaître ce qui fait consensus autour des besoins de l'enfant.
- Identifier les règles de base pour répondre au besoin de sécurité des enfants.

Formation

- Présentation des résultats de la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant.
- Les droits de enfants : liens entre la CIDE et le rapport de consensus.
- Les liens d'attachement : ce qui fait sécurité. La théorie de l'attachement, les systèmes d'attachement, les modèles internes opérants.

Intervenant(e)s

Dr Marie-Paule Martin – Blachais, auteure du « rapport de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant », 2017

Dr Anne Raynaud, psychiatre, directrice générale de l'Institut de la parentalité, auteure de « la sécurité émotionnelle de l'enfant : comment l'aider à se construire grâce au lien d'attachement », éditions Marabout, 2019

Les formateurs habituels pressentis sont susceptibles d'être remplacés en cas d'indisponibilité par des formateurs présentant les mêmes compétences métiers et pédagogiques.

Modalités de la formation :

La formation se déroule en présentiel :

USIC, 18 rue de Varennes, Paris 7^{ème}.

Selon les conditions sanitaires (en cas de reprise épidémique) la formation est susceptible de se dérouler en visioconférence via Zoom.

Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les participants. Les apports formatifs alterneront avec des exercices ou échanges interactifs à partir des expériences des stagiaires. L'évaluation des acquis sera réalisée, en fin de séminaire par soit :

- Un quizz de connaissances.
- Un relevé collectif de bonnes pratiques.
- Une synthèse collective.

Les pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

Public

Elus et cadres de la protection de l'enfance, et des institutions partenaires (santé, justice, etc.)

Taux de satisfaction (synthèse années antérieures)

9/10

Les points forts : maîtrise du sujet et expertise des intervenants, liens avec le terrain professionnel. Vision plus claire des moyens d'action à mettre en œuvre au sein d'un service.

Durée

2 jours (14 heures)

Tarif :

420,00 euros

Contacts

Secrétariat de l'Ecole de la protection de l'enfance

01 53 10 24 10

inscription@ecoleprotectionenfance.com